



REPRISE PROGRESSIVE ET PARTIELLE DES CONSULTATIONS SUR PLACE



Quoi de neuf à la Maison Médicale (MM) Le Noyer?

- ⇒ La MM entreprend elle aussi son déconfinement progressif des consultations sur place, avec des mesures de protections particulières pour assurer la sécurité des patients;
- ⇒ L'équipe de la MM ne peut pas encore vous offrir sa disponibilité horaire complète et habituelle ;
- ⇒ Les patients sont tenus d'appeler la MM pour prendre un rendez-vous plutôt que de venir directement sur place ;
- ⇒ Les patients qui ont RDV sur place se désinfectent les mains en arrivant, mettent un masque et se présentent maximum 15 minutes à l'avance à la MM pour éviter de croiser d'autres personnes en salle d'attente ;
- ⇒ Si vous, ou une personne de votre entourage proche, avez de la toux, une oppression thoracique, une perte de goût ou d'odorat, des difficultés à respirer ou de la fièvre, merci d'annuler votre RDV sur place et de contacter votre médecin traitant ;

Quoi de neuf dans les différents secteurs ?



- L'**accueil** de la MM reste ouvert aux heures habituelles ;
- Pour tout renseignement, nous vous invitons à consulter notre site web (www.lenoyer.be) ou à appeler l'accueil au 02/ 734 24 53.



- Pour prendre rendez-vous avec un(e) **kinésithérapeute**, adressez votre demande par téléphone à l'accueil et celle-ci/celui-ci vous recontactera ;
- Rappel : pour débiter un traitement de kinésithérapie, vous devez avoir une prescription donnée par votre médecin ou un spécialiste;
- En cas de surcharge, nous devons donner la priorité aux soins urgents.



- Le **dispensaire** a lieu, uniquement sur rendez-vous, les mardis et jeudis de 9h à 11h.



- Les **médecins** privilégient les consultations téléphoniques mais peuvent accueillir des patients sur place lorsque cela s'avère indispensable ;
- Rappel : le délai pour obtenir une ordonnance est de 7 jours, que celle-ci vous soit envoyée par e-mail ou préparée à la MM ;
- Les médecins assurent un accueil téléphonique pour les urgences en semaine de 19h à 22h et le week-end de 10h à 22h jusqu'au 8 juin.



- Pour prendre rendez-vous avec notre **assistante sociale**, vous pouvez signaler votre demande par téléphone à l'accueil et celle-ci vous recontactera.



- Les activités collectives de promotion à la santé restent suspendues jusqu'à nouvel ordre. Nous vous tiendrons au courant via les canaux de communication habituels (affichage, newsletter, site internet) de la reprise de celles-ci.